

**Commission:** Droits de l'homme

**Question:** Une cohabitation paisible différentes identités pour le monde de demain

**Auteur:** France

La diversité culturelle est un *fait* qui s'impose au monde : diversité des langues, des religions, des cultures... Le multiculturalisme est le moyen de gérer cette diversité culturelle au sein des États-nations. Les États-Unis, le Brésil, le Canada... sont des États multiculturels. On en parle beaucoup depuis une vingtaine d'années. Mais la même question se pose à une échelle plus vaste, accélérée par la mondialisation, et dont on parle beaucoup moins. La cohabitation culturelle est une gestion de la diversité culturelle au niveau mondial dans le droit fil des chartes de l'ONU : respect des identités et adhésion aux valeurs de la communauté internationale.

La France, comme membre de l'ONU a toujours veillé sur une cohabitation paisible et prospère entre les différentes cultures, religions et nationalités, basée sur trois axes, celui du multiculturalisme avec les Outre-Mers ; celui de la diversité culturelle, avec la Francophonie ; celui de l'Europe, avec la cohabitation culturelle, projet d'un nouvel espace politique.

Sans aucun doute, la cohabitation de différentes identités enrichit considérablement notre pays. Historiquement, la France est un modèle d'intégration dans notre politique d'immigration et de régularisation d'étrangers depuis l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1958 du traité de Rome, qui instaurait le principe de libre circulation des personnes, avec la forte immigration algérienne après la fin de la guerre en 1962, et le début de l'immigration africaine subsaharienne. Actuellement la France se situe au 14<sup>e</sup> rang européen, concernant le nombre de demandeurs d'asile. En 2016, 32 285 titres de séjour ont été accordés pour motif humanitaire en 2016 contre 22 903 en 2015, soit 41 % en plus, ce qui représente 9 382 personnes en plus.

La France est également, l'un des pays les plus affectés par le terrorisme récemment, et par conséquent cela met en cause l'intégration des jeunes radicaux dans notre société. Il faudrait donc, prendre des mesures pour éradiquer à la racine ces actions terroristes et, de cette manière, éviter un sentiment d'insécurité dans la population qui puisse conduire à un racisme généralisé vers la communauté musulmane.

Cependant, depuis les graves attentats du 11 janvier 2015, notre société multiculturelle a affiché sa diversité, mais également, elle a affirmé sa volonté d'unité, l'affirmation d'une société une et diverse : Le désir de faire société tout en étant différents. Il est possible d'être français et chrétien, français et musulman, français et juif. L'union se fait quand l'accent est mis sur ce qui rassemble, non ce qui divise : une cohabitation est possible pour rassembler des identités différentes pour le monde de demain. Notre priorité est de favoriser la cohabitation culturelle comme contrepoids aux conflits d'ordre social et économique. Plus l'emprise économique mondiale s'organise, plus il faut organiser la diversité culturelle de notre pays.